



Doc. 72

18 août 1950

Institution d'un Bureau européen commun d'achat

Proposition de résolution

déposée par M. Maurice EDELMAN et d'autres membres de l'Assemblée

L'Assemblée,

considérant le besoin qu'ont actuellement les pays européens de se constituer des stocks et de procéder à des achats anticipés de matières premières aux fins de leur défense et de leur construction;

et considérant l'inflation des prix que la demande concurrente de ces produits pourrait entraîner;

invite le Comité des Ministres à créer un Bureau européen commun d'achat ayant pour objet de procéder aux achats nécessaires dans l'intérêt collectif.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

EDELMAN Maurice, Royaume-Uni, SOC

1. SOC: Groupe socialiste